

APPEL A COMMUNICATION

Liberté(s) dans le monde ibérique et ibéro-américain

38e Congrès de la Société des Hispanistes Français,

Université François-Rabelais, Tours, 8, 9, 10 juin 2017

La liberté s'écrit souvent au pluriel : à l'instar de l'«être» aristotélicien qui se dit de manières multiples, la liberté semble irréductible à l'unité du concept. Aussi est-il en général question, dans la vie sociale et politique, de «libertés fondamentales», comprenant une série indéfinie de particularisations de la liberté individuelle reconnues par le pouvoir public et définies en termes de droits subjectifs : liberté de conscience, de culte, de création, d'expression, d'association, d'enseignement, de circulation, etc. Employé au singulier, le terme liberté semble renvoyer à un ensemble de manifestations assez diffus qu'on cède volontiers aux poètes et aux philosophes, dans le meilleur des cas, ou aux démagogues, dans le pire.

Au Siècle d'Or, une période où la liberté de conscience, de culte et bien d'autres étaient très limitées, la censure coexistait avec une grande liberté esthétique. En effet, si l'Espagne des trois cultures était devenue un pays qui avait expulsé les Juifs à la fin du XVe siècle, qui en ferait de même avec les Morisques au début du XVIIe et qui imposait une seule façon d'être un bon chrétien, donc un bon Espagnol —se soumettre à une vision intransigeante du Catholicisme—, en même temps elle permettait la plus grande liberté de création dans le domaine littéraire —théâtre, prose de fiction ou poésie—, et donc une plus grande liberté de dire et de représenter.

D'autre part, l'usage du terme «liberté» pour désigner à chaque fois et à l'aide d'un complément grammatical des libertés de nature très différente, suggère la présence d'un noyau sémantique commun : les «libertés fondamentales» sont toujours des particularisations de la liberté et n'acquièrent du sens qu'en tant que telles. Dans l'histoire des théories de la liberté, les libertés considérées fondamentales —dont la liste varie selon les temps, les lieux et les circonstances— se rattachent souvent à une signification anthropologique de la liberté, suivant laquelle celle-ci peut être comprise comme autonomie de la « raison ». D'ailleurs en Espagne et au Portugal, comme dans les autres pays européens, le Siècle des Lumières a été celui de «l'invention de la liberté» (Jean Starobinski), concept plurivoque décliné au pluriel, sous de multiples formes, collectives et individuelles, et associé à celui de raison car «chaque individu a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit

de la raison» (Diderot, *L'Encyclopédie*). La liberté peut être néanmoins aussi comprise comme le pouvoir qu'est la subjectivité de transcender le monde établi en ouvrant le possible comme tel. Suivant cette perspective, la liberté est le pouvoir humain de création de formes inédites de l'être (social, esthétique, éthique, pédagogique, politique, économique). La liberté comme structure «anthropologique» est la condition de possibilité des libertés politiques, et, plus généralement, de la conscience émancipatrice et utopique (Mannheim) qui œuvre à leur déconstruction et reconstruction permanente. Le XIXe siècle espagnol, et plus largement ibéro-américain, nous en a offert la meilleure preuve avec l'expression et la mise en pratique d'une grande variété de discours sur la liberté et ses usages non seulement au sein même du mouvement libéral -qui a triomphé de la monarchie absolue et a soutenu le processus d'indépendance des colonies américaines- mais aussi avec le krausisme et l'anarchisme.

Ainsi, le fait de réduire la liberté aux libertés instituées par le droit —écrire la liberté invariablement au pluriel et reléguer le singulier au domaine des mots dépourvus de sens— pourrait être le signe d'une crise profonde de la liberté comme pouvoir de briser l'institué et de création d'un art, une littérature, une socialité, une économie et une politique nouvelles —bref, une culture nouvelle. Notre liberté se serait-elle pliée à la discipline imposée par une Gran Maquinaria dont nous serions devenus les rouages (Sábato), à l'image du héros de Chaplin dans *Les temps modernes* ? Aurait-elle perdu sa capacité à créer du sens et de la valeur, nous laissant errer dans «la vida sin finalidad de la sociedad moderna» (Paz) ? À l'époque de la grande crise de 1929, Mannheim faisait état de «mutations vraiment essentielles de la structure de l'esprit», liées à l'apparente disparition de l'utopie et donc à l'avènement d'une «objectivité statique, où l'homme lui-même devient une chose».

Penser —selon une perspective philosophique, politique ou historique—, dire ou mettre en mots et finalement représenter la ou les libertés, et avoir la liberté de le faire, dans tout l'espace hispanique et à toutes les époques constitueront donc les grands axes autour desquels s'articuleront les débats. Des axes que l'on pourra décliner selon les suggestions suivantes :

-Penser la/les liberté(s) / La liberté de penser : la liberté et les libertés, la liberté et l'aliénation, la liberté et l'utopie, la liberté et le possible, les libertés fondamentales, la/les liberté(s) en crise, la liberté et la raison, la «Ilustración» (espagnole et/ou américaine) et la/les liberté(s), éducation et liberté(s), esclavage et liberté(s), dictature et liberté(s), les mouvements indépendantistes...

-Dire la/les liberté(s) / La liberté de dire : la liberté et l'autorité de la norme, le décroisement des genres, liberté(s) et nouveaux langages, liberté(s) et traduction, liberté(s) et adaptation, liberté(s) et avant-gardes, les écritures de la liberté...

-Représenter la/les liberté(s) / La liberté de représenter : liberté(s) et création, improvisation, adaptation, crise de la représentation...

La participation au congrès est ouverte aux membres de la Société des Hispanistes Français ainsi qu'aux membres des sociétés du Réseau Européen d'Associations d'Hispanistes (REAH).

Les langues du congrès seront l'espagnol, le portugais et le français.

Les propositions de communication -titre et projet d'une dizaine de lignes avec le nom et l'établissement de l'intervenant- sont à envoyer avant le 15 mai 2016, date butoir, à l'adresse suivante : shf2017@univ-tours.fr.

Il appartiendra au comité de SHF d'arrêter la liste des propositions retenues.